CONSEIL DE QUARTIER DES COTEAUX
RÉUNION DU MARDI 10 octobre 2023 20H00

Participants :

Mmes. Boué, Martinez, Delaunay, Delga, Diaz, Merlet, Arod, Arrighi, Charest, Le Lain, Pariente, Vidal.

MM. Boudet, Kellerhals, Vidal.

Le conseil accueille avec grand plaisir 5 nouveaux participants.

La réunion s'est articulée autour d'une prise de parole de chaque participant lors d'un tour de table dédié ; les sujets suivants – par ordre d'apparition - ont été abordé :

1. Vide-grenier : le vide-grenier du 24 septembre 2023 s'est déroulé correctement avec une cinquantaine d'exposants satisfaits. Les axes de progrès pour l'année prochaine sont améliorer la communication en amont (VàR, internet, forum, festival de rue, boitage, affichage...). La météo fut très favorable et les parents d'élèves de l'école, comme d'habitude, nous ont régalé de crêpes, quiches, boissons…
2. L'eau a été remise au cimetière de Gleyze vieille.
3. Le portail de la rue intérieure Latécoère a été réparé et ainsi les véhicules automobiles ne peuvent plus l'emprunter.
4. Le passage en bout de Baudelaire empêche les vélos cargo de passer (à vérifier).
5. Au 1er janvier 2024, il y aura obligation de compostage. Les résidents en maison individuelle doivent commander un composteur auprès du Sicoval. Les immeubles collectifs doivent s'équiper – responsabilité syndic.
6. École de danse : il n'y a pas ou plus d'école dans classique à Ramonville, d'aucun s'en émeuve.
7. (rappel) Les associations ne paient pas la location des salles municipales.
8. Nettoyage des côtés de la route et mise en sécurité entre Ramonville et limite des communes voisines (Pechbusque et Toulouse). Dommage qu'on n'aie pas pu procéder sur ses surfaces lors des travaux déchetterie
9. TRAFIC AÉRIEN
   A la demande de l'Europe la France est contrainte de mettre en place l'étude d'impact de l'approche équilibrée (E.I.A.E.) en clair l'objectif est de protéger les riverains d'aéroports des pollutions sonores et chimiques et de réglementer la construction de résidence en zone trop impactée par le bruit.
   A Toulouse à la demande du préfet le ministère a nommé M. Bergue en tant que directeur de cette étude d'impact ; Le collectif auquel nous appartenons rencontre M. Bergue le mardi 17 octobre bien évidemment nous serons le porte parole des Ramonvillois.
   Il est à signaler que la législation actuelle ne rend pas compte des nuisances que nous subissons exemple en juillet 2023 la compagnie VOLOTEA nous a fait subir 122 vols entre minuit et 6h du matin alors que pour tout l'été pour l'ensemble des compagnies seuls 22 vols étaient prévus entre minuit et 6 heures. Le 17 novembre nous rencontrons le directeur de l'ACNUSA (autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires) bien évidemment ce problème sera largement évoqué. La Mairie est active dans la protection des riverains à son initiative 14 communes du Sicoval ont demandé au préfet la suppression des vols de nuit.

10. Mécontentement suite à l'arrêt des aménagements avenue de Suisse et abords. En clair la partie déchetterie jusqu'au rond point germaine Tillon a été réalisé et donne globalement satisfaction. Il faut maintenant traiter depuis le rond-point germaine Tillon jusqu'au débouche avenue Tolosane. Hors réunion, la municipalité s'est engagée à faire venir l'élu responsable du dossier MOBILITES pour présenter les actions court et moyen terme en la matière lors de la réunion du conseil de quartier du 14 novembre.

PROCHAINE RÉUNION
CHÂTEAU DE SOULE
MARDI 14 NOVEMBRE
20 H